

L'équipe « Ville de Saint-Constant » pédalera au 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie

Saint-Constant, le 17 avril 2018 – La Ville de Saint-Constant est fière d'annoncer qu'elle participera à l'édition 2018 du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL). Grâce au soutien de ses partenaires et donateurs, élus et employés enfourcheront leur vélo du 14 au 17 juin afin de relever le défi cycliste de 1 000 km et ainsi promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes constantins.

Nommée équipe «coup de cœur» de l'édition 2017, la Ville de Saint-Constant a le privilège de joindre le rang des équipes régulières cette année. Le GDPL reçoit chaque année une centaine de demandes d'équipes qui désirent se joindre à l'événement. La demande étant plus grande que l'offre, il est très difficile de se tisser une place parmi les participants.

«La Ville de Saint-Constant est extrêmement fière de participer, pour une deuxième année consécutive, au Grand défi Pierre Lavoie. Notre équipe composée d'élus et d'employés impliqués au sein de leur communauté donnera l'exemple et fera la promotion des saines habitudes de vie et de la pratique d'activités physiques non seulement en amassant des dons, mais aussi en présentant des conférences de motivation dans nos écoles primaires», souligne Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant et membre de l'équipe. Il sera accompagné de David Lemelin et Mario Arsénault, conseillers municipaux, de Stéphane Brochu, directeur des finances (par interim) et d'Hugo Sénéchal, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Soulignons que l'an dernier, l'équipe a remis 21 463 \$ à la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie. Cette fondation épouse la cause des maladies héréditaires orphelines et participe au développement, au soutien et à la promotion d'activités chez les jeunes.



Soutenez nos cyclistes (équipe 214) en donnant généreusement via le site du GDPL au www.legdpl.com. L'argent amassé sera remis à la Fondation et aux quatre écoles primaires de la Ville pour le financement d'activités faisant la promotion des saines habitudes de vie.

La Ville de Saint-Constant tient à remercier ses partenaires principaux : JC Perreault, Fasken, Bélanger Sauvé, Rivard Leduc – notaires et avocats, DHC avocats et Normandin Beaudry.

Surveillez l'annonce de nos prochaines activités de financement prévues au mois de mai.